

## LES ATELIERS DE LA SANNE

### **Concours : « Avenir d'Art »**

« Les Ateliers de la Sanne » est une association qui agit depuis de nombreuses années. A l'origine « les Ateliers de la Salamandre », elle a pour objectifs l'éducation populaire, l'action sociale et culturelle. Créer ou maintenir un lien social, c'est associer à ses actions les autres associations et les habitantes et habitants dans un programme annuel important et divers.

Les Ateliers de la Sanne, organise **le 27 et 28 octobre 2018** la troisième édition de « Partage des Arts ». Cette exposition d'année en année connaît un succès grandissant et devient un vrai rendez vous populaire et artistique .

L'exposition 2018, offrira au regard une grande diversité de forme et de pratiques artistiques et réunira des artistes reconnuEs, et pour la première année des œuvres de jeunes artistes de notre territoire lauréatEs du concours « Avenir d'Art » organiser par notre association.

### **Concours « Avenir d'Art »**

Ce concours est ouvert à tous les jeunes créateurs et créatrices de notre territoire dans tous les champs de la création (excepté la musique et le chant).

Les créateurs et créatrices seront âgés de 18 à 30 ans résidants ou étant nés sur notre territoire.

Les artistes devront envoyer par courriel un dossier comportant :

1. L'Etat Civil (Nom, Prénom, Age, adresse postale et ou lieu de naissance, adresse mail, téléphone portable)
2. Un C.V reprenant les faits marquants de leur création (site, exposition, études etc.).
3. Trois photos au format JPEG haute définition.

Les dossiers devront être envoyés du 1 mars au 11 mai 2018 dernier délai à : [oudan@me.com](mailto:oudan@me.com).  
Contact : Patrick BEDIAT 0681706714

Les dossiers seront examinés par le jury du 12 mai au 30 mai 2018.

Après examen par le jury des dossiers une visite des ateliers des candidatEs pré sélectionnéEs sera effectuée afin de voir les œuvres réalisées.

Le jury est composé d'artistes de différentes disciplines et de membres de l'association.

A la fin de la procédure, deux candidatEs seront retenues et exposeront leur œuvre lors de l'exposition « Partage des Arts »

Un prix leur sera décerné.

Pour l'association Patrick Bédiat, président

**Territoire** : Communauté de Communes du pays Roussillonnais-Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire- Vienne Condrieu Agglomération –Communauté de Communes les 2 rives (Saint Rambert d'Albon)-Communauté de Communes du Pilat Rhodanien